

PANORAMA DE L'ESS Le réemploi solidaire en Bretagne

RAPPORT 2025

INNOVATION-FILIÈRES

RÉEMPLOI SOLIDAIRE

MARS 2026



Credit photo : La Belle Déchetterie

Publication réalisée avec le soutien de

COFINANCÉ PAR
UNION EUROPÉENNE



L'Europe s'engage
en Bretagne



Région
BRETAGNE



AGENCE DE LA
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE



BANQUE des
TERRITOIRES
GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS

Sommaire

À propos	3
Contexte	3
Qui sommes-nous ?	3
Le cadre réglementaire du réemploi solidaire.....	4
Contexte de réalisation du panorama.....	5
ÉTAT DES LIEUX	
Le réemploi solidaire en Bretagne.....	6
Présentation des acteurs bretons du réemploi solidaire.....	6
Cartographie des acteurs bretons du réemploi solidaire	8
Les dynamiques de structuration du secteur en cours.....	10
Les dynamiques régionales	10
Les dynamiques nationales.....	11
RÉSULTAT DE L'ENQUÊTE	
Les acteurs bretons du réemploi solidaire	12
Principales caractéristiques des répondants à l'enquête.....	12
Caractérisation des activités de réemploi en Bretagne	12
Le travail dans le réemploi solidaire	16
Zoom sur le foncier.....	17
Zoom sur les éléments financiers.....	18
Zoom sur les liens aux territoires	20
Tendances et perspectives de développement	21
Glossaire	23

À propos

Contexte

La Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire de Bretagne assure depuis 2017 une animation régionale, visant à développer et consolider les activités de réemploi, de recyclage et d'économie circulaire portées par les acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS). La Cress est actuellement engagée sur un programme d'actions découpé en trois grands axes :

- Animation de groupes de travail collectif d'acteurs de l'ESS engagés dans l'économie circulaire et le réemploi solidaire, en complémentarité avec les pôles ESS et TAg BZH
- Appui à la structuration et à la consolidation de filières régionales d'économie circulaire et de réemploi solidaire à forts enjeux et émergentes (matériaux du bâtiment, mobilier professionnel, généralistes...)
- Ingénierie de projets collectifs, notamment à travers la réalisation d'études et l'appui au montage de projets de coopération

Dans ce cadre, une mission de suivi et d'analyse de l'activité a débuté en 2018 en partenariat avec l'Observatoire de l'Environnement en Bretagne (OEB).

Par la suite, deux autres enquêtes, réalisées successivement en 2021 et en 2023, ont permis d'actualiser les données sur les acteurs bretons du réemploi solidaire.

En 2025, le panorama du réemploi solidaire a été réalisé en partenariat étroit avec la Chaire économie sociale et circulaire d'UniLaSalle Rennes et l'Observatoire de l'Environnement en Bretagne (OEB).

Celui-ci sera valorisé sous différentes formes, notamment :

- Le panorama, proposant une compilation et une analyse des données récoltées
- La cartographie des acteurs de l'ESS engagés en économie circulaire sur le site de l'OEB et sur [Carteco](#).

Qui sommes-nous ?



La Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire de Bretagne (Cress Bretagne) regroupe 126 réseaux et organisations locales de l'ESS. Elle œuvre pour favoriser la création, le développement et la transmission des activités et des organisations de l'ESS et pour une véritable prise en compte de l'ESS dans l'économie bretonne.

Ses trois domaines d'action - Mouvement, Accompagnement et Innovation-filières - lui permettent de répondre à plusieurs enjeux de l'ESS aujourd'hui : sensibiliser à un mode d'entreprendre différent, appuyer les structures de l'ESS dans leur développement et faciliter l'émergence et la structuration de filières locales innovantes. Pour mener à bien ces missions collectivement, la Cress Bretagne anime les relations partenariales entre acteur·rice·s de l'ESS et fait le lien avec les pouvoirs publics et les acteurs économiques, afin de coordonner des dispositifs régionaux adaptés aux besoins.

Pour en savoir plus, retrouvez [le projet politique et stratégique](#) et [le plan d'action synthétique](#) ici



L'Observatoire de l'environnement en Bretagne (OEB) est un groupement d'intérêt public, administré par l'État, la Région Bretagne et des collectivités membres. Il a pour mission d'accompagner la mise en œuvre des politiques publiques de l'environnement en Bretagne dans deux domaines : l'accès à la connaissance environnementale et l'observation. Par ses productions, l'OEB aide au suivi de l'évolution des territoires et des politiques publiques. Il fiabilise la décision publique, facilite le dialogue et contribue à la transparence sur les données.



La chaire économie sociale et circulaire, portée par UniLaSalle Rennes en partenariat avec Valdelia, développe des activités d'enseignement, de recherche et de dialogues avec les mondes professionnels, qui portent sur la structuration et la durabilité des filières de seconde vie. Elle s'intéresse en particulier aux enjeux auxquels fait face le réemploi solidaire, au niveau :

- Du cadre institutionnel
- De l'organisation des filières
- Des pratiques professionnelles

En articulant production de connaissances, accompagnement des acteurs et formation des futur·e·s ingénieur·e·s, la chaire contribue à éclairer les transformations en cours et à soutenir le développement de filières de réemploi durables et solidaires.

Le cadre réglementaire du réemploi solidaire



Le réemploi solidaire, c'est quoi ?

Le réemploi désigne l'ensemble des pratiques qui visent à donner une seconde vie à des objets et matériaux encore utilisables en les collectant, les triant et les revalorisant, puis en les remettant en circulation. Le réemploi solidaire, ce sont ces mêmes activités assurées par des structures de l'ESS, dont l'objectif premier est la prolongation de la durée de vie des biens et de permettre l'accès à des objets pour tous et toutes à petit prix, tout en assurant sa pérennité et son développement.

Ce modèle s'appuie sur plusieurs principes fondamentaux : une lucrativité limitée, la solidarité, la sobriété matérielle, un maillage territorial fin et des formes de gouvernance démocratique.

Le réemploi solidaire apparaît ainsi comme une réponse à plusieurs enjeux majeurs :

- Environnementaux : en évitant la mise au rebut d'objets encore utilisables, il contribue à la réduction des déchets et à la préservation des ressources
- Sociaux et économiques : il permet l'accès à des biens abordables tout en limitant les coûts de traitement des déchets et en créant des emplois locaux et non délocalisables, pour des personnes parfois éloignées du marché du travail
- Citoyens et territoriaux : en redonnant une place à l'initiative locale, il favorise la participation collective dans la gestion des déchets, tout en promouvant des modes de consommation plus sobres et solidaires.

Réemploi solidaire et droits des déchets

Le réemploi solidaire s'inscrit pleinement dans le cadre légal français et européen de la gestion des déchets, fondé - depuis la directive 2008/98 - sur la hiérarchie des modes de traitement des déchets. Au sommet de cette hiérarchie figurent la prévention, la réutilisation et le réemploi, qui doivent être privilégiés avant le recyclage, la valorisation énergétique et l'élimination.

Cette place a été renforcée par la loi Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire (AGEC), qui a fait entrer le réemploi dans le cadre de la responsabilité élargie du producteur (REP). Ce dispositif oblige les metteurs en marché de produits neufs (fabricants, distributeurs et importateurs), pour certaines catégories de produits, à pourvoir ou à contribuer à prolonger la durée de vie des produits et à réduire les déchets dans une démarche d'économie circulaire en intégrant le réemploi, la réparation et l'écoconception.

Dans la grande majorité des cas, les metteurs en marché délèguent à un ou plusieurs éco-organismes, qu'ils administrent et qui sont agréés par l'État, les obligations qui découlent de ce principe.

Pour ce faire, une éco-contribution est appliquée sur les prix de vente des produits, reversée ensuite aux éco-organismes afin que ceux-ci financent ou organisent la gestion des déchets issus de ces produits.



▲ La loi AGEC a modifié ce dispositif en y intégrant, pour 6 des 25 filières existantes, des modalités de financement spécifique au réemploi. Ces fonds réemploi obligent les éco-organismes des filières concernées (ASL, ABJ, EA, EEE, Jouets et TLC*) à consacrer *a minima* 5% du total des éco-contributions perçues au financement des activités de réemploi.

Depuis la loi Climat et Résilience (2021), seules des structures de l'ESS peuvent en être bénéficiaires.

*Voir glossaire en page 23

Contexte de réalisation du panorama

Cette enquête a été réalisée entre juin et septembre 2025 à l'aide d'un questionnaire diffusé à l'ensemble des acteurs du réemploi solidaire identifiés en Bretagne. **Au total, 106 structures y ont répondu sur les 161 recensées en Bretagne (soit 66%).**

Les objectifs de cette enquête sont de trois ordres :

- Mettre à jour la couverture régionale en solutions de réemploi portées par l'ESS en Bretagne, tant en termes de collecte que de valorisation. La cartographie qui en résulte, réalisée en partenariat avec l'Observatoire de l'Environnement en Bretagne, doit servir de support pour envisager un maillage territorial cohérent en la matière.
- Actualiser les principaux chiffres et indicateurs clés du réemploi solidaire en Bretagne.
- Rendre compte des principales caractéristiques des activités du réemploi solidaire en Bretagne.

Ces données objectivées doivent permettre d'alimenter la réflexion et de faciliter le développement de projets, qu'il s'agisse d'initiatives mutualisées entre acteurs existants, de projets de réemploi et d'économie circulaire portés par des collectivités, ou encore de projets de recycleries émergents.

Cette enquête présente néanmoins plusieurs limites qu'il convient de souligner :

- Les données de l'enquête ne sont pas exhaustives : environ 66 % des acteurs identifiés en Bretagne ont répondu. Ce taux, bien que suffisant pour offrir une vision représentative du réemploi solidaire en Bretagne, reste incomplet, et le taux de réponse tombe à moins de 30 % pour certaines questions.
- Le suivi des flux est hétérogène au sein des structures bretonnes : les données présentées sur la collecte et la valorisation sont donc à prendre avec du recul, car elles ne reflètent que partiellement l'activité réelle de l'ensemble des structures bretonnes du réemploi solidaire.
- L'enquête est basée sur des données déclaratives et des questionnaires en ligne : les interprétations de certains termes peuvent varier et influencer certaines réponses (par exemple sur les modes de gestion des flux ou le périmètre d'action).

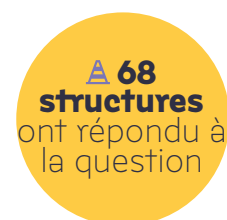
Il est à noter que les répondantes à cette enquête sont uniquement des structures ayant comme activité principale le réemploi. Les ateliers d'autoréparation, les structures uniquement axées sur la sensibilisation ou encore les acteurs du tri et du recyclage ne sont pas pris en compte dans ce panorama.

Précautions de lecture

Dans le cadre de cette enquête, nous avons choisi de faire évoluer la méthodologie d'analyse et de présentation des résultats, avec pour principal objectif de **garantir un suivi dans le temps de l'évolution des indicateurs et des données** présentés dans ce panorama. Ce changement de méthodologie a pour principale conséquence de ne pas pouvoir comparer ces éléments avec les panoramas précédents.

Le lecteur verra également apparaître ce pictogramme (ci-contre) sur certains indicateurs, qui vient apporter un peu plus de précisions sur le nombre de réponses obtenues et sur la représentativité de cette réponse.

Exemple de pictogramme



Le réemploi solide en Bretagne

Présentation des acteurs bretons du réemploi solide

Les chiffres clés 2024



161 structures ESS de réemploi

réparties sur **308 sites** :

59 % généralistes

41 % spécialisées ou mono flux

et plus d'une dizaine de projets en cours

78 structures ont répondu à la question

1750 ETP
(Équivalent Temps Plein)

dont **398 Compagnons**
et **4100 bénévoles**
a minima



47 061 tonnes collectées*

déclarées par **80 structures**
soit **50 % des structures bretonnes**

* données issues de l'enquête

13 228 tonnes réemployées*

déclarées par **77 structures**
soit **48 % des structures bretonnes**

* données issues de l'enquête

En complément des **161 structures de réemploi solide** enquêtées ici, il a également été identifié en Bretagne :



50

structures ayant une activité majoritaire de **réparation**

Très largement représenté par les « repairs café » et les ateliers vélos.



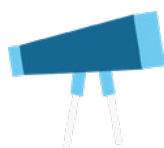
14

structures ayant une activité majoritaire liée à la **sensibilisation et aux changements des comportements**



25

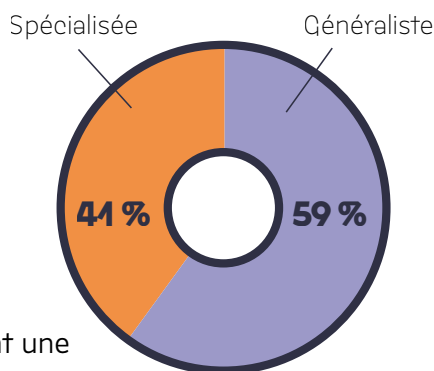
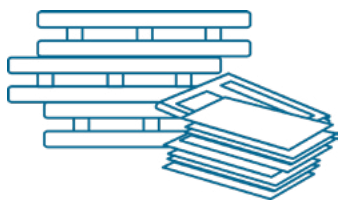
structures ayant une activité majoritaire dans la **collecte, le tri et la préparation au recyclage des déchets**



➤ Au total, ce sont près de **250 structures ESS** qui ont une activité dans le champ de **la prévention et de la gestion des déchets**. Cependant ces chiffres sont très probablement sous-estimés. Il serait nécessaire de leur dédier un panorama pour avoir une vision plus précise du nombre d'acteurs et de leurs activités.

Des modèles monos ou multiflux

Pourcentage de structures généralistes et spécialisées



➤ Structure spécialisée : ayant une activité de réemploi ciblée sur un à deux flux maximum (par exemple : les friperies de textile, les ressourceries sportives ou de matériaux).

➤ Structure généraliste : ayant une activité de réemploi sur au moins 3 flux différents (par exemple : les recycleries ou les Communautés Emmaüs).

Répartition du nombre de structures de réemploi par flux en Bretagne en nombre de structures et en pourcentage

Flux principaux pris en charge		Nbre de structures	en %
Généraliste		95	59%
	Matériaux du bâtiment	18	11%
	Textiles	15	9%
	Meubles et éléments d'ameublement	12	8%
Spécialisée	DEEE particuliers (Y compris matériel informatique)	10	6%
	Vélos et cycles	4	2%
	Livres	2	1%
	Jouets / jeux	2	1%
	Articles de sports et loisirs	1	1%
	Puériculture	1	1%
	Maroquinerie	1	1%
	Total		161

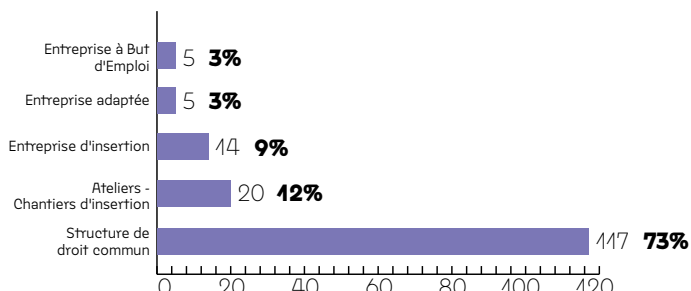
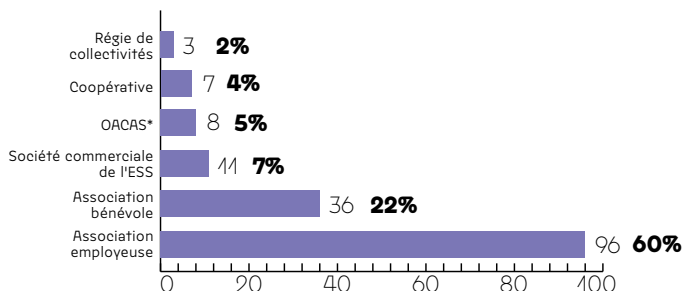


➤ Voir le détail par département breton en page 9

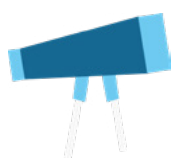
Statuts et structurations sociales des acteurs bretons du réemploi

Répartition des statuts juridiques en nombre de structures et en pourcentage

Répartition des formes de structuration sociale en nombre de structures et en pourcentage

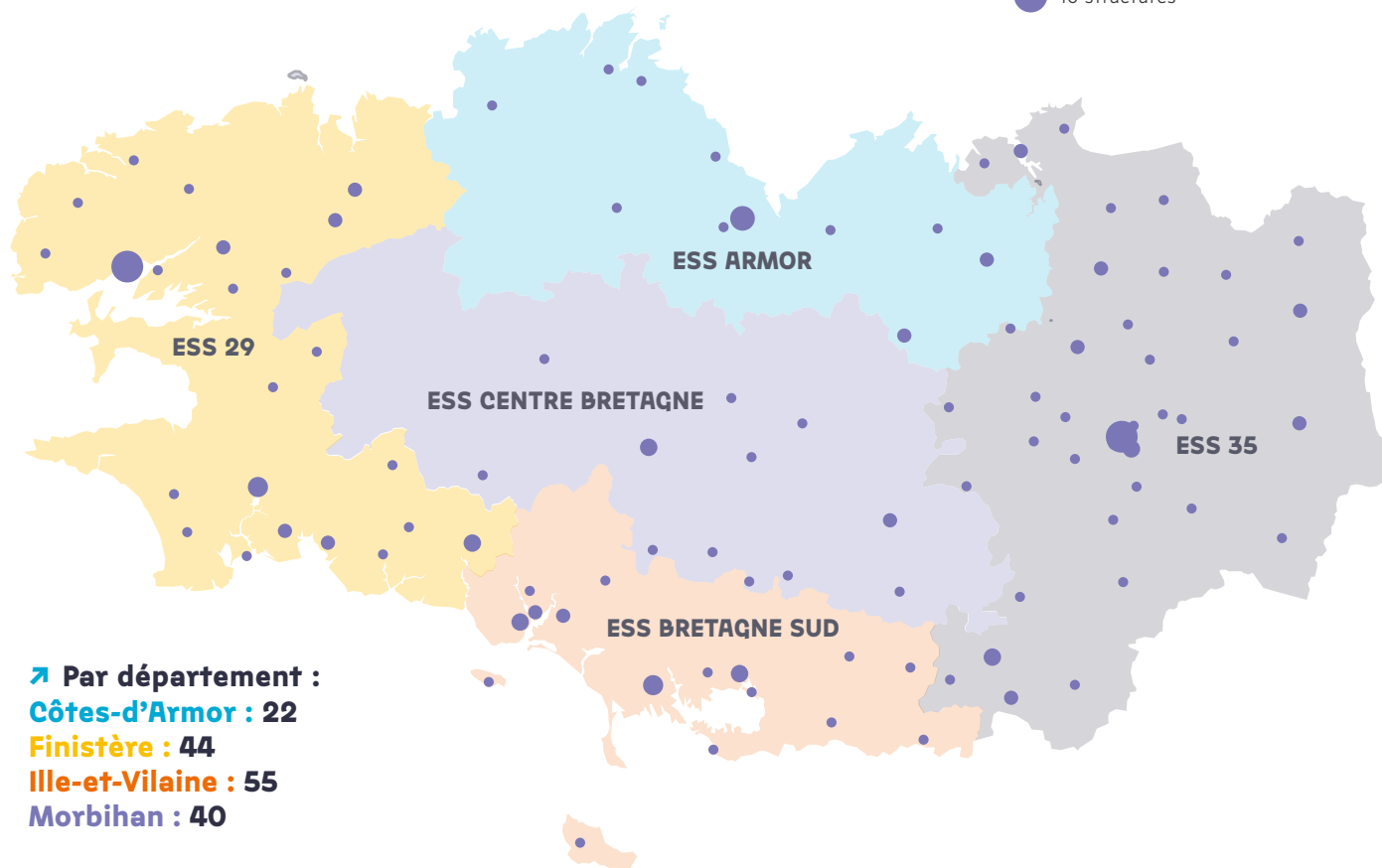


* Organismes d'Accueil Communautaire et d'Activités Solidaires



161 structures du réemploi solidaire ont été recensées en Bretagne

- 1 structure
- 5 structures
- 40 structures



➤ **Par département :**
Côtes-d'Armor : 22
Finistère : 44
Ille-et-Vilaine : 55
Morbihan : 40

➤ Cette carte permet de visualiser la densité des structures par groupement territorial des acteurs de l'ESS, en lien avec la réorganisation de l'économie sociale et solidaire en Bretagne ; Depuis 2024, les Pôles ESS et les TAG BZH (Incubateurs de l'ESS) se structurent en 5 groupements associatifs en charge du développement de l'ESS, aux côtés de la Cress Bretagne, tête de réseau régionale.

➤ Outre cette modalité de représentation, cette carte permet d'observer que le Centre Bretagne est la zone d'influence la moins maillée en termes de nombre d'acteurs du réemploi solidaire.

Répartition territoriale

Répartition des modes de flux traités par département breton en nombre de structures et en pourcentage

	Côtes-d'Armor		Finistère		Ille-et-Vilaine		Morbihan	
Structures généralistes	17	77%	23	52%	29	53%	24	60%
Structures spécialisées	5	23%	21	48%	26	47%	16	40%
Total	22	100%	44	100%	55	100%	40	100%
Densité par habitant·e-s	1/28 000 habitant·e-s		1/21 000 habitant·e-s		1/20 000 habitant·e-s		1/19 000 habitant·e-s	

Répartition des flux traités dans les départements bretons en nombre de structures et en pourcentage

Côtes-d'Armor		Nombre de structures	en %
Généralistes		17	77%
Spécialisées	Meubles et éléments d'ameublement	2	9%
	Matériaux du bâtiment	1	5%
	Textiles	2	9%
Total		22	100%

Ille-et-Vilaine		Nombre de structures	en %
Généralistes		29	53%
Spécialistes	Articles de sports et loisirs	1	2%
	Vélos et cycles	1	2%
	Meubles et éléments d'ameublement	9	16%
	DEEE (y compris matériel informatique)	4	7%
	Livres	1	2%
	Matériaux du bâtiment	5	9%
	Textiles	5	9%
Total		55	100%

Finistère		Nombre de structures	en %
Généralistes		23	52%
Spécialisées	Vélos et cycles	1	2%
	Meubles et éléments d'ameublement	1	2%
	DEEE (y compris matériel informatique)	4	9%
	Jouets / jeux	1	2%
	Livres	2	5%
	Maroquinerie	1	2%
	Matériaux du bâtiment	7	16%
	Textiles	4	9%
Total		44	100%

Morbihan		Nombre de structures	en %
Généralistes		24	60%
Spécialisées	Vélos et cycles	2	5%
	Meubles et éléments d'ameublement	1	3%
	DEEE (y compris matériel informatique)	2	5%
	Jouets / jeux	1	3%
	Puériculture	1	3%
	Matériaux du bâtiment	5	13%
	Textiles	4	10%
Total		40	100%

Un maillage progressif du territoire

24 structures créées
entre 2023 et 2025

67% sont spécialisées | **33%** sont généralistes

2/3
des structures créées
depuis 2023 sont des
structures spécialisées

➤ L'enquête montre une tendance à la spécialisation des structures de réemploi solidaire. Parmi les 24 structures créées il y a deux ans ou moins (en plus des 41 projets recensés à ce jour), les deux tiers déclarent exercer une activité spécialisée, centrée sur un ou deux types de flux en particulier. Cette dynamique témoigne d'une évolution du paysage du réemploi breton caractérisée par une montée en technicité, dans un contexte de multiplication des filières REP, qui tendent à segmenter le traitement des différentes catégories d'objets.



➤ **Les structures spécialisées déclarant une activité autour des matériaux du bâtiments sont majoritaires dans ces nouvelles créations.**

Les dynamiques de structuration du secteur en cours

La Bretagne est particulièrement dynamique et engagée pour le développement du réemploi solidaire. De nombreuses actions collectives initiées par les acteurs de l'ESS sont en cours, pour accompagner le déploiement et la structuration de filières à l'échelle régionale.



Les dynamiques régionales

Animation de dynamiques collectives régionales et soutien à la création de filières



Assemblée Générale du Rab en 2025

- Le Rab, le réseau régional des ressourceries et recycleries bretonnes engagées
- Le collectif Économie Circulaire & ESS, qui rassemble des acteurs de dimension régionale répartis sur l'ensemble de la chaîne de valeur de l'économie circulaire, sociale et solidaire
- Le réseau des acteurs du réemploi des matériaux du bâtiment
- Le réseau des acteurs du mobilier professionnel de seconde vie
- Ordi Grand Ouest (OGO), qui rassemble les acteurs réemploi du matériel informatique et de l'inclusion numérique

Les événements régionaux dans le champ de l'économie circulaire et du réemploi solidaire

- La conférences des Ressources, organisée par la Région Bretagne et l'ADEME Bretagne
- La Semaine Européenne de Réduction des Déchets, soutenue et animée par l'ADEME et portée collectivement par les acteurs bretons
- La Semaine nationale du réemploi solidaire, à l'initiative de l'Union nationale du Réemploi Solidaire dont la première édition a eu lieu en 2025
- La journée régionale du réemploi des matériaux du bâtiment, organisée par la Cress, en partenariat avec Batylab et Rennes Métropole



Journée technique régionale du réemploi dans le BTP - 10/10/25

Les dynamiques nationales

Ces échelons régionaux de travail s'articulent étroitement avec des travaux menés au niveau des têtes de réseaux nationales du Réemploi Solidaire (ESS France, Emmaüs France, le Réseau National des Recycleries et Ressourceries, Envie, l'Heureux Cyclage, Coorace) notamment sur des thématiques transversales et structurantes telles que :

- Le développement de la formation pour accompagner la montée en compétences des acteurs du réemploi solidaire
- L'observation pour apporter de la visibilité et renforcer la légitimité des acteurs de terrain
- La communication et le plaidoyer, pour contribuer à apporter des solutions et une expertise dans la construction des politiques publiques en faveur du développement du réemploi solidaire

Pour illustrer et faire vivre ces coopérations, l'année 2024 a vu le lancement de l'[Union nationale pour le Réemploi Solidaire](#) (URS) qui se fixe l'objectif d'être la voix de référence des structures spécialistes des activités de réemploi solidaire, afin de représenter leurs intérêts tout en développant des projets structurants pour accompagner leur

développement. L'URS représente plus de 2000 structures (dont la grande majorité sont des SIAE) implantées sur l'ensemble du territoire national : en milieu urbain, périurbain, en milieu rural, en milieu montagnard, sur le littoral... Elles travaillent au plus proche des citoyens dans une logique de proximité, en assurant un maillage très fin du territoire avec une empreinte carbone minimale. En 2025, deux nouvelles structures ont rejoint l'URS : OXFAM France et CHANTIER École.

Une année après la création de l'URS, le 3 juin 2025 a été créé «Le Collectif des Éco-Organismes», association loi 1901 réunissant l'ensemble des éco-organismes (à l'exception d'EcoDDS) dans le but de se constituer en «force de proposition sur les évolutions [de leur] cadre d'intervention, et [de] faire entendre une position collective auprès des pouvoirs publics et des parties prenantes» (communiqué de presse).

La constitution de ce collectif intervient dans un contexte marqué par la montée des critiques formulées à l'égard du fonctionnement des filières REP.

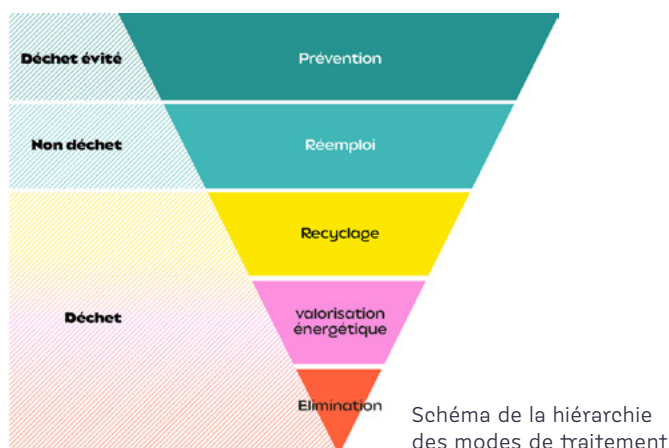
Si les tensions avec les collectivités ou les gestionnaires de déchets sont anciennes, ce sont avec les acteurs du réemploi solidaire qu'elles sont les plus fortes, en témoignent les conflits qui les ont récemment opposés aux structures historiques du réemploi solidaire. Le rapport de l'Inspection Générale des Finances (2024) est venu raviver et légitimer certaines critiques récurrentes. Celles-ci portent notamment sur deux sujets principaux :

- Une refonte du cadre de la gouvernance des éco-organismes pour une meilleure représentation des différentes parties prenantes de la prévention et de la gestion des déchets.
- Le respect de la hiérarchie des modes de traitement des déchets comme stipulé dans l'article L. 541-1 II du code de l'environnement.

LES 7 PROPOSITIONS CLÉS DE L'URS POUR DÉFENDRE LE RÉEMPLOI SOLIDAIRE

- 1.** Agir sur les changements de comportements
- 2.** Garantir l'accès à une offre de Réemploi Solidaire pour toutes et tous à moins de 15 minutes de chez soi
- 3.** Déployer des moyens financiers à la hauteur des enjeux écologiques et sociaux
- 4.** Définir les barèmes de soutien au Réemploi Solidaire par l'État dans le cadre d'une vision de filière prospective et ambitieuse
- 5.** Garantir aux structures de l'ESS un accès à des gisements d'objets de qualité
- 6.** Créer l'École du Réemploi Solidaire
- 7.** Faire de la réparation un réflexe pour chaque citoyen qui soit source d'économies et de réduction de son empreinte environnementale

[Pour en savoir plus](#)



RÉSULTAT DE L'ENQUÊTE

Les acteurs bretons du réemploi solidaire

Principales caractéristiques des répondants à l'enquête

106 ont répondu à l'enquête (sur les 161 recensés) dont

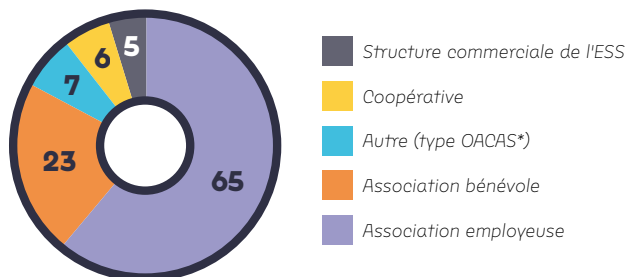
65 généralistes

➤ **48 recycleries** parmi les généralistes

41 spécialisées

➤ **16 recycleries** parmi les spécialisées

Des modèles juridiques diversifiés pour porter des activités de réemploi solidaire



* Organismes d'Accueil Communautaire et d'Activités Solidaires

Les différentes structurations sociales

Type de structuration sociale	Nombre de structure	en %
Entreprise à But d'Emploi	3	3%
Entreprise Adaptée	3	3%
Structures d'insertion professionnelle	22	20%
Structures sans dispositif particulier	78	74%
Total	106	100%

➤ Le panel de répondants à cette enquête est largement représenté par des structures sous **modèle associatif**, qui représentent **83%** des réponses. Les structures portant un dispositif d'insertion représente 21% des réponses, proportion cohérente avec la situation à l'échelle de la Bretagne (cf. p.7 - Répartition des formes de structuration sociale).

Caractérisation des activités de réemploi en Bretagne

Collecte & flux traités

47 061 tonnes collectées*

80 structures ont répondu à la question

* données issues de l'enquête

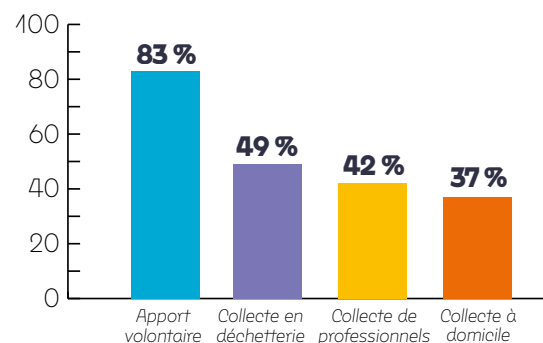
➤ Outre ces principaux modes de collecte, certaines structures déclarent collecter par le biais d'activités de dépose préservante sur chantier. Il s'agit d'une spécificité propre aux structures spécialisées dans le réemploi de matériaux du bâtiment.

15 700 tonnes maximum

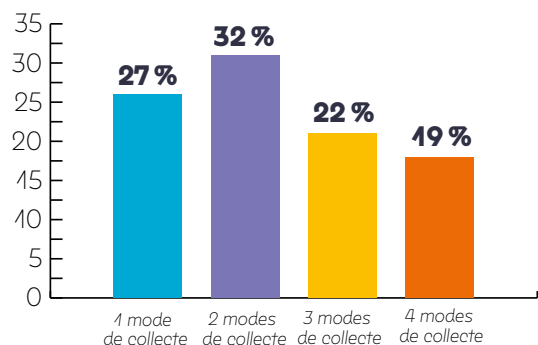
0,5 tonne minimum

896 tonnes moyenne

Répartition des modes de collecte en pourcentage de structures



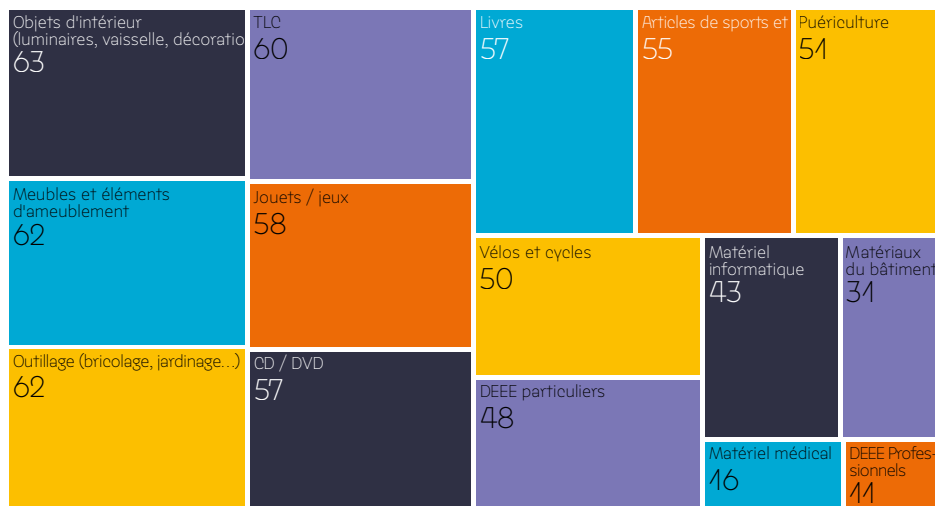
Diversité des modes de collecte en pourcentage de structures



- Les structures du réemploi utilisent majoritairement plusieurs modes de collecte pour s’approvisionner. Ce graphique montre que 73% des structures ayant répondu déclarent au moins deux modes de collecte différents. L’accès au gisement (quantité et qualité) est l’un des leviers de développement prioritaire pour les structures du réemploi solidaire.
- Ainsi, **la diversification des modes de collecte est un moyen efficace** pour assurer un flux continu et régulier d’objets/matériaux à réemployer.

Focus sur les flux traités en Bretagne

Répartition des flux traités par les structures du réemploi en nombre de structures



- Nous observons une répartition plutôt homogène des différents flux traités par les structures du réemploi. Cet indicateur est à mettre au regard de la proportion de structures généralistes qui ont répondu à l’enquête.

Répartition des flux traités en nombre de structures du réemploi

	Côtes-d'Armor	Finistère	Ille-et-Vilaine	Morbihan
	Nbre de structure	Nbre de structure	Nbre de structure	Nbre de structure
DEEE Professionnels	2	1	7	4
Matériel médical	2	5	5	5
Matériaux du bâtiment	3	9	10	9
Matériel informatique	6	13	11	14
DEEE particuliers	8	15	10	14
Vélos et cycles	8	15	11	17
Puériculture	9	18	12	15
Articles de sports et loisirs	9	19	14	15
CD / DVD	9	18	14	16
Livres	9	19	15	16
Jouets / jeux	9	20	15	17
Outillage (bricolage, jardinage...)	10	19	14	18
Textiles	9	19	18	16
Meubles et éléments d'ameublement	10	15	22	16
Objets d'intérieur (luminaires, vaisselle, décoration...)	10	20	19	16

RÉSULTAT DE L'ENQUÊTE

Valorisation | Réemploi et traçabilité

13 228 tonnes réemployées

▲ 77 structures ont répondu à la question

par 77 structures du réemploi solidaire

175 tonnes en moyenne

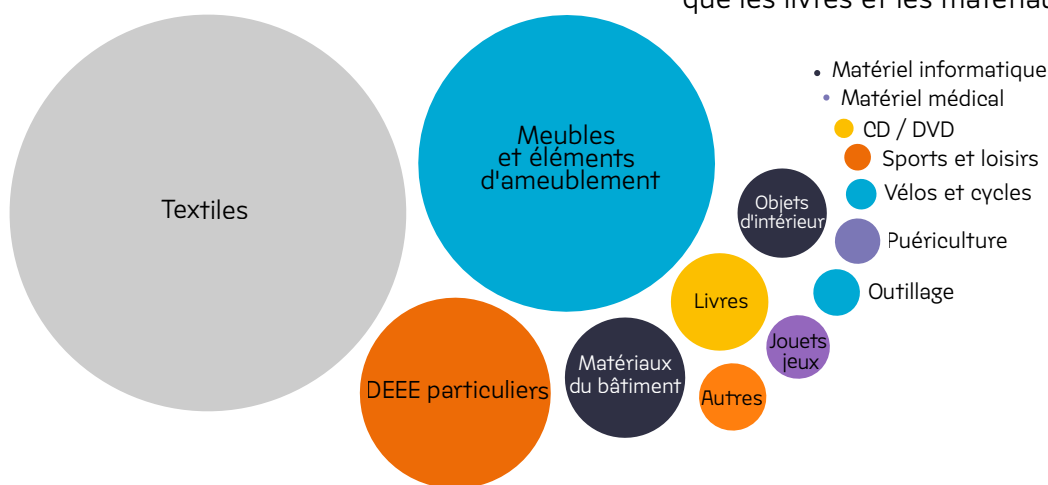
3500 t maximum

0,1 t minimum

49 t médian

Représentation comparative des volumes réemployés par flux

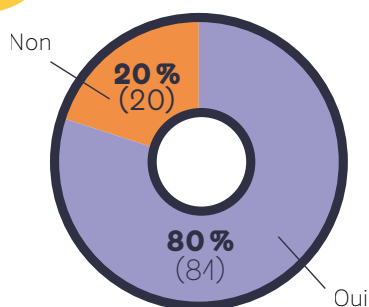
➔ Les flux déclarés les plus réemployés sont les textiles, les meubles et éléments d'ameublement, les DEEE particuliers ainsi que les livres et les matériaux du bâtiment.



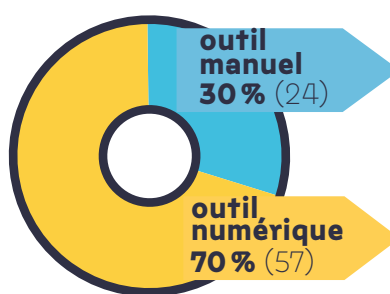
La traçabilité des flux

▲ 104 structures ont répondu à la question

Utilisation d'un système de traçabilité



Répartition des outils de traçabilité



14 structures utilisent une méthode estimative soit 17,3 %

10 structures utilisent uniquement un outil manuel soit 12,3 %

26 structures utilisent un logiciel professionnel soit 32 %

34 structures utilisent un tableur soit 38,3 %

➔ La traçabilité est un sujet majeur pour les structures du réemploi solidaire, notamment pour accéder aux soutiens des éco-organismes dans le cadre des filières REP. Dans cette enquête, nous constatons qu'une part élevée de structures du réemploi solidaire s'appuient sur un logiciel numérique professionnel et dédié à la traçabilité. Deux d'entre eux sont majoritaires : GDR et TF Shop.

Redistribution | Vente, troc et dons

Total des produits générés par les structures sur leurs activités de réemploi en 2024

17 M€
sur les produits du réemploi

▲ 54 structures ont répondu à la question

CA moyen
316 775 €

2 969 547 €
CA maximum

600 €*
CA minimum

78 410 €
CA médian

*Ce chiffre très bas s'explique par la réponse de structures entièrement bénévoles et basées sur la gratuité

Clientèle (grand public)

720 667
passages en caisse au total



Développement du réemploi pour les professionnels

▲ Cette enquête révèle que 8 acteurs du réemploi solidaire parmi les 106 répondants ont développé des canaux de commercialisation à destination des professionnels. Il s'agit principalement de structures spécialisées sur des flux comme les matériaux du bâtiment ou le mobilier professionnel, en cohérence notamment avec la loi AQEC (2020), qui fixe un objectif pour les acheteurs publics d'au moins 20% de mobiliers issus du réemploi, reconditionné ou recyclé dans leurs acquisitions.

16 573
visites

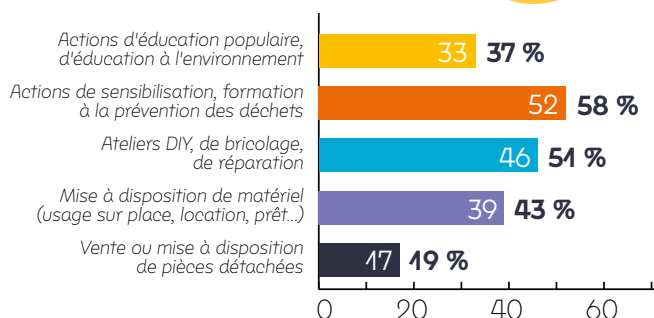
en moyenne par structure

panier moyen = **44,50 €**
panier médian = **11 €**

Les autres activités des structures du réemploi solidaire

Typologie des actions réalisées en pourcentage et nombre de structures

▲ 90 structures ont répondu à la question



49 % des répondants déclarent avoir **au moins deux activités complémentaires** à leurs activités de réemploi

➤ En dehors de ces activités, plusieurs structures ont déclaré une offre de service dédiée au secteur du bâtiment telle que la dépose sur chantier, la fonction d'Assistant à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) ou encore la réalisation de diagnostic ressource ou diagnostic Produits, Équipements, Ressources et Déchets (PEMD).

RÉSULTAT DE L'ENQUÊTE

Le travail dans le réemploi solidaire

Les emplois des activités de réemploi solidaire

1750 ETP

(Équivalent Temps Plein)

▲ 78 structures ont répondu à la question

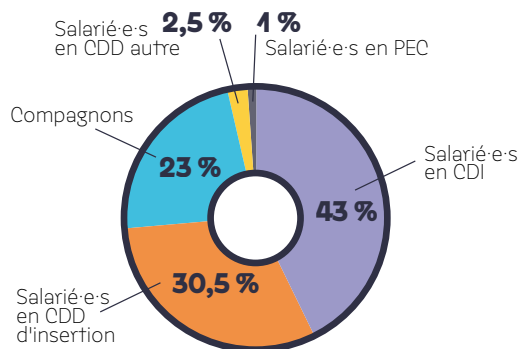


125
employé·e·s maximum

10 en moyenne | **0,5** minimum

3,3
médian

Répartition des ETP par types de contrats



Des activités qui nécessitent un engagement bénévole assumé

4100 bénévoles

a minima

▲ 88 structures ont répondu à la question



312
maximum

22,5 moyen | **0** minimum

46
médian

➤ Le recensement du nombre de bénévoles exclusivement dédiés au réemploi, notamment dans les structures ayant plusieurs activités, est une donnée complexe à objectiver. C'est pourquoi nous avons fait le choix de ne pas inclure les données non fiabilisées.

➤ Au-delà de la participation aux activités de réemploi, le bénévolat est un facteur de **mobilisation citoyenne, d'engagement, de lien social, de transmission** et permet d'impliquer un grand nombre de personnes au service de la transition écologique des territoires.

D'autres modes d'engagement au service du réemploi solidaire



27

volontaires en service civique

10

alternant·e·s

Zoom sur le foncier

Nombre de sites et fonctionnement

91 structures ont répondu à la question

57 structures travaillent sur **1 site unique**

34 structures travaillent sur **au moins 2 sites**



Les Halles en Communs - Rennes

L'utilisation du foncier, un enjeu majeur

84790 m²

de surface totale dédiée aux activités de réemploi solidaire en Bretagne



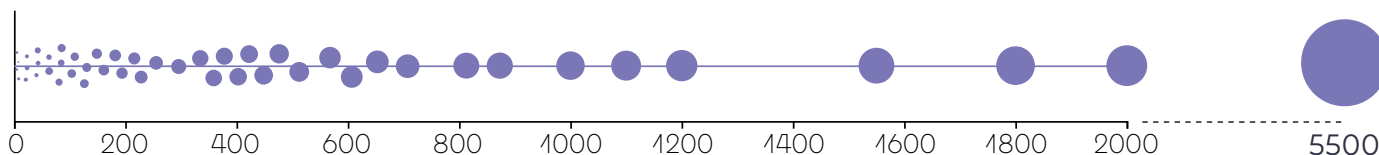
15585 m²
surface maximum

800 m²
surface moyenne

25 m²
surface minimum

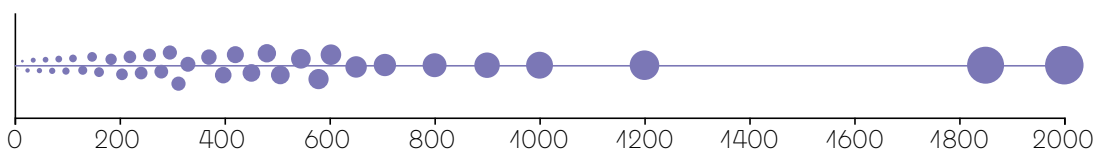
500 m²
surface médiane

Surface de stockage en m² par structure



➤ La surface moyenne de la **surface de stockage** déclarée par les structures répondantes est de **400 m²**

Surface de vente en m² par structure



➤ La surface moyenne de la **surface de vente** déclarée par les structures répondantes est de **380 m²**

RÉSULTAT DE L'ENQUÊTE

Ventilation par type d'occupation des locaux en nombre de structure

	Nbre de structures	en %
Autres	3	3 %
Location	Locataire (non spécifié)	17 16 %
	Locataire d'un autre bailleur public	2 2 %
	Locataire d'un bailleur privé	19 18 %
	Locataire de l'intercommunalité	9 8 %
Mise à disposition	Mise à disposition (non spécifié)	5 5 %
	Mise à disposition d'un bailleur privé	1 1 %
	Mise à disposition par l'intercommunalité	7 7 %
	Mise à disposition par un autre bailleur public	3 3 %
	Convention d'occupation transitoire	1 1 %
Propriétaire	13	12 %
Total	80	100%

▲ 80 structures ont répondu à la question

➤ **Le foncier est un enjeu majeur** pour les acteurs du réemploi solidaire. Les besoins en surface de stockage, d'atelier et de vente sont conséquents, notamment pour faire face aux volumes toujours plus importants d'objets et matériaux à collecter, traiter et valoriser.

Zoom sur les éléments financiers

Capacité d'auto-financement

77 %

➤ **Taux d'autofinancement moyen déclaré par les structures**

▲ 43 structures ont répondu à la question

➤ Le lecteur est invité à prendre du recul par rapport à cet indicateur car le nombre de répondants à cette question ne représente que 27% du total des structures identifiées en Bretagne.

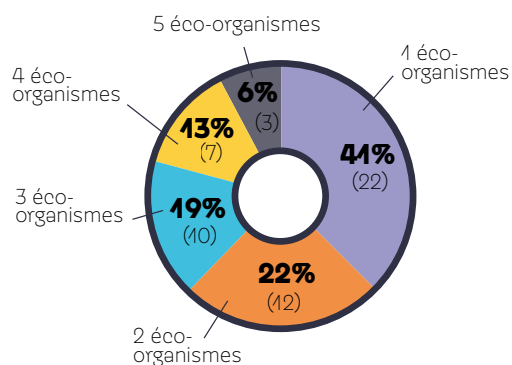
Suivi du déploiement des fonds réemploi | éco-organismes

Au moins **1/3** des structures bretonnes ont conventionné avec un éco-organisme

▲ 86 structures ont répondu à la question

54 structures ont conventionné avec au moins un éco-organisme
32 structures n'ont pas conventionné

Nombre de structures ayant conventionné avec un ou plusieurs éco-organismes



Typologie de soutien des éco-organismes en pourcentage de structures

Type de soutien	en %
Un soutien à la tonne collectée	40 %
Un soutien à la tonne réemployée	42 %
En réponse à un AMI/AAP sur projet	14 %
En réponse à un AMI/AAP sur investissement	4 %

Part du soutien des éco-organismes dans le total des produits des structures du réemploi solidaire

15 % maximum

4,13 %
en moyenne

3 %
médian

À 32 structures ont répondu à la question

Les 3 principales raisons évoquées

par les structures éligibles au conventionnement mais n'ayant pas engagé de collaboration avec les éco-organismes

1 Une méconnaissance du fonctionnement des filières REP

➤ et de la possibilité même d'un conventionnement, notamment lorsque l'activité est encore en phase de lancement.

2 Un manque de ressources permettant d'assumer les exigences liées à ces partenariats

➤ qu'il s'agisse de compétences disponibles ou de temps à y consacrer, ou encore de ressources matérielles liées au stockage et à la traçabilité.

3 Un choix délibéré pour certaines structures

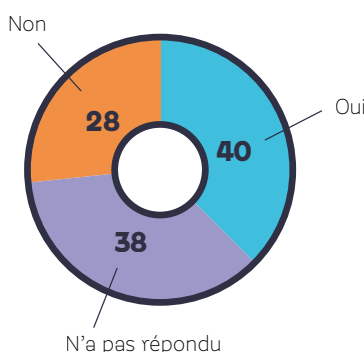
➤ soit parce que la rentabilité attendue leur semble trop faible, soit parce qu'elles estiment que cette forme de collaboration ne correspond pas au projet qu'elles portent.

Les subventions

40 structures déclarent avoir eu une ou plusieurs subventions de fonctionnement en 2024 soit **59%** des répondants

28 structures déclarent ne pas avoir eu de subvention de fonctionnement en 2024 soit **41%** des répondants

Nombre de structures ayant une subvention de fonctionnement



À 68 structures ont répondu à la question



RÉSULTAT DE L'ENQUÊTE

Zoom sur les liens au territoire

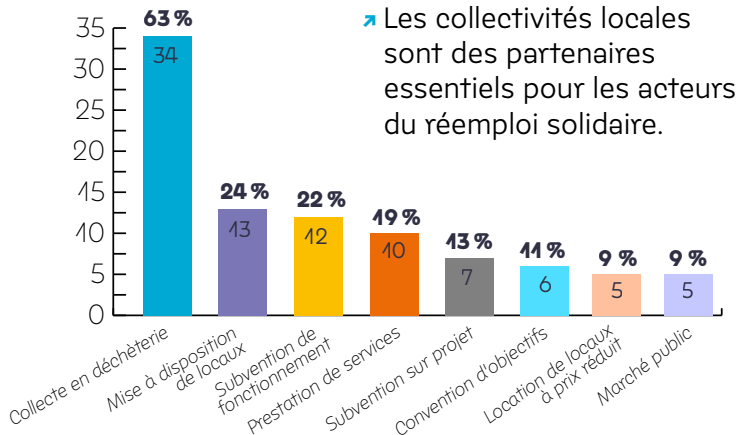
Le maillage territorial des acteurs du réemploi solidaire

54 structures déclarent avoir un partenariat avec une **collectivité**

84 structures ont répondu à la question

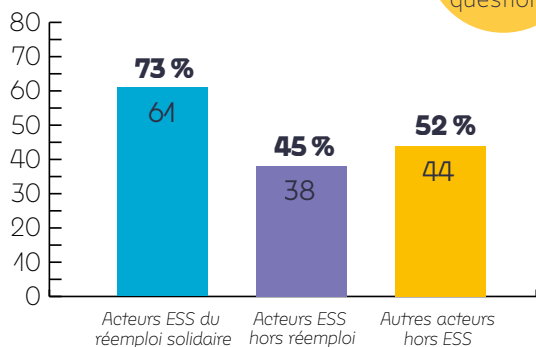
80% des répondants soit **67 structures**, déclarent avoir au moins un partenariat avec un **acteur de son territoire**

Nombre et typologies des partenariats avec les collectivités

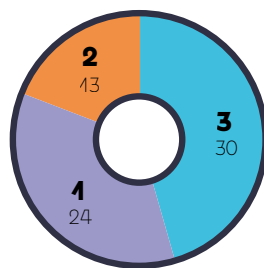


Partenariats avec d'autres structures du territoire en pourcentage et en nombre de structures

90 structures ont répondu aux deux questions



Les différents types de partenariats

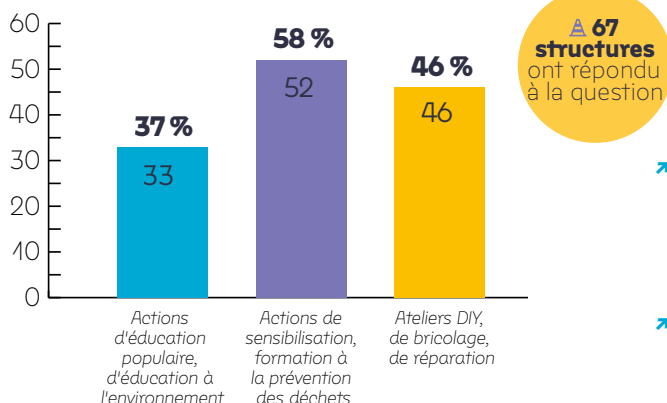


- 24 déclarent avoir au moins un partenariat avec au moins une des typologies d'acteurs présentées ci-contre
- 13 avec 2 typologies d'acteurs
- 30 avec les 3 typologies d'acteurs

Les structures du réemploi solidaire sont ancrées dans leur territoire, comme en témoigne les nombreux partenariats présentés ci-dessus. Ils concernent principalement la collecte et l'accès aux gisements ainsi que la redistribution des produits réemployés.

Des lieux de rencontres et de liens sociaux

Diversité des thématiques des activités de sensibilisation par les structures du réemploi solidaire



- En plus d'être des lieux d'engagements bénévoles, les acteurs du réemploi solidaire sont également **des lieux de rencontres et de lien social** à travers l'organisation d'actions de **sensibilisation**.
- 2/3 des structures répondantes déclarent **organiser des ateliers sur au moins deux des thématiques ci-contre**.

Tendances et perspectives de développement

BAROMÈTRE 2025

« Comment envisagez-vous la situation de votre structure pour les 12 prochains mois ? »

84 structures ont répondu à la question



15% 64% 18% 2%

Très optimiste Assez optimiste Plutôt pessimiste Très pessimiste

Les freins

Les résultats de l'enquête montrent un ensemble de freins récurrents auxquels sont confrontées les structures bretonnes du réemploi solidaire, qui peuvent être regroupés en deux thématiques principales :

Des contraintes d'accès au foncier et à des gisements de qualité

- **L'accès au foncier** : les structures soulignent de fortes difficultés d'accès à des locaux adaptés à leurs activités (flux importants et capacité de stockage), que ce soit en raison de la disponibilité limitée du foncier, de son coût élevé, ou encore du poids financier que représentent les loyers et les charges dans le budget.
- **Les difficultés croissantes pour capter des gisements de qualité** : en soulignant notamment l'arrivée de nouveaux acteurs lucratifs et la perte de qualité des objets collectés (notamment sur la filière textile).

Des difficultés d'accès à des financements adaptés au réemploi solidaire

- **Le manque de soutien des pouvoirs publics** : les structures déplorent en particulier le manque de subventions permettant de financer le fonctionnement d'une part, et l'investissement d'autre part. Ces soutiens peuvent aussi prendre d'autres formes comme : faciliter l'accès aux gisements, au foncier ou encore la mise en visibilité des structures et des actions menées.
- **La complexité des relations avec les éco-organismes** est évoquée par certaines structures,

notamment en lien avec des exigences de traçabilité et des dispositifs de financement (AMI) jugés insuffisamment adaptés aux réalités de l'ESS (complexité administrative, faiblesse des montants alloués notamment).

Les autres freins cités dans l'enquête

- **Les difficultés à consolider des modèles économiques à lucrativité limitée et à générer un volume d'activité suffisant** sont mentionnés régulièrement, de même que les difficultés à mobiliser et à renouveler les bénévoles, maillons essentiels au maintien des activités.
- **Le manque de visibilité et de lisibilité**, tant auprès des habitant·e·s que des institutions du territoire, est mentionné comme pouvant freiner la fréquentation et le soutien politique.

Les leviers

L'enquête met également en lumière plusieurs leviers de consolidation et de développement des activités de réemploi solidaire en Bretagne. Ces leviers peuvent être regroupés sur trois thématiques principales :

Le développement des partenariats et la mise en réseau

Les structures soulignent l'importance des **coopérations avec les collectivités territoriales**, ainsi que des **partenariats avec d'autres acteurs du territoire** et notamment avec des structures du réemploi solidaire.

Plus largement, l'inscription dans des **réseaux régionaux**, à l'image du Rab pour les ressources généralistes, ou des réseaux plus spécialisés (comme sur les matériaux du bâtiment ou du mobilier professionnel), est perçue comme un levier important pour renforcer les dynamiques de coopération et le positionnement des structures.

Le développement des actions de communication et de sensibilisation

En lien avec les enjeux de visibilité et de reconnaissance territoriale, nombreuses sont les structures qui insistent sur l'importance d'une meilleure identification de leurs activités auprès de la population, des pouvoirs publics locaux et des entreprises. Cette visibilité peut passer par des actions variées comme la présence dans les médias, la participation à des événements et forums professionnels, organisation d'événements destinés au grand public, ou encore par l'utilisation de canaux de communication numérique utilisés par les collectivités à destination des habitants.

Le développement de nouvelles activités et la diversification des sources de revenus

Ce levier a pour objectif la consolidation des modèles socio-économiques des structures du réemploi solidaire. Les exemples les plus fréquemment cités sont la création de nouvelles prestations de services, le développement de nouvelles activités sur des filières spécifiques (spécialisation), ou en-

core la diversification des activités à travers des projets de tiers-lieux ou encore d'ateliers partagés sur place.

Plusieurs autres leviers identifiés plus ponctuellement

- Le développement de la formation des salarié-e-s et bénévoles apparaît comme un enjeu important de professionnalisation de l'activité, dans un contexte de montée en technicité des activités et d'exigences accrues notamment en matière de traçabilité.
- Certaines structures évoquent les perspectives de soutien des éco-organismes à travers des financements ou des possibilités de trouver des exutoires, bien que ces leviers restent inégalement mobilisés ou mobilisables.
- Enfin, le développement de la vente en ligne apparaît comme un levier en émergence, qui reste encore marginal, mais susceptible d'augmenter les volumes d'activité et de vente.

Ces leviers témoignent d'une dynamique de structuration du secteur en Bretagne, fondée sur le renforcement des coopérations et la mise en réseau, la diversification des activités et la recherche d'une meilleure reconnaissance institutionnelle et du grand public du réemploi solidaire à l'échelle territoriale.

Ce qu'il faut retenir

➤ **79%** des structures se déclarent optimistes

➤ **Les deux principaux freins** au développement du réemploi solidaire en Bretagne cités dans cette enquête **sont :**

- **L'accès au foncier** indispensable pour assumer le volume nécessaire pour viabiliser des modèles économiques à lucrativité limitée
- **Le manque de dispositif financier** pour accompagner le développement des activités de réemploi, notamment sur de **l'investissement.**



➤ **Les deux principaux leviers sont :**

- **Le développement de partenariats et la mise en réseau des structures du réemploi solidaire pour faciliter les coopérations territoriales.**
- **La mise en visibilité** des structures du réemploi solidaire auprès de la population, des pouvoirs publics locaux et des entreprises.

Glossaire

ACI - Atelier Chantier d'Insertion

ASL - Article de Sport et Loisirs

CDDI - Contrat à durée déterminée d'insertion

Cress - Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire

DEEE - Déchets d'équipements électriques et électroniques

DEA - Déchets d'éléments d'ameublement

EBE - Entreprise à but d'emploi

EI - Entreprise d'insertion

EPCI - Établissement public de coopération intercommunal

Esat - Établissement et service d'aide par le travail

ESS - Économie sociale et solidaire

ETP - Équivalent temps plein

OACAS - Organisme d'accueil communautaire et d'activité solidaire

OEB - Observatoire de l'Environnement en Bretagne

PEC - Parcours emploi compétences

REP - Responsabilité élargie des producteurs

SCIC - Société coopérative d'intérêt collectif

SCOP - Société coopérative et participative

SIAE - Structure d'insertion par l'activité économique

TLC - Textiles d'habillement, linge de maison et chaussures



L'Effet Papillon - Baud (56)

Ressources sur le réemploi solidaire en Bretagne

- [Rapport complet](#) du Panorama Réemploi Solidaire 2023
- [Enquête Flash](#) auprès des acteurs du Réemploi Solidaire 2024
- **CARTECOO**, la [carte collaborative](#) pour identifier les structures de l'ESS engagées pour la transition écologique
- Site de l'[Union pour le Réemploi Solidaire](#)
- [Le Rab](#) : le Réseau régional des ressourceries et Recycleries bretonnes engagées
- [La carte](#) des adhérents du Rab
- [Le catalogue des réalisations](#) des structures du réemploi solidaire du réseau du mobilier professionnel de seconde vie
- [L'infographie](#) sur le mobilier professionnel et la commande publique (Loi AGEC)
- [Annuaire](#) des structures et de l'offre de service des acteurs ESS du réemploi des matériaux
- [La boîte à outils](#) pour faciliter le réemploi et la valorisation des matériaux du bâtiment dans la commande publique
- [Portraits de recycleries et ressourceries bretonnes](#) (2024 - données 2022)

Contacts

Bettina Gandon
Chargée de mission « Économie circulaire - filières »
07 48 72 14 24
bgandon@cress-bretagne.org

Sarah Guy
Chargée de mission « Économie Circulaire - Réemploi filières matériaux et mobilier professionnel »
07 55 65 46 13
sguy@cress-bretagne.org

Laurianne Roy
Coordinatrice du Rab - les ressourceries et recycleries bretonnes engagées
07 57 18 03 03
lroy@cress-bretagne.org

Thomas Cacciabue
Chargé de mission « Économie Circulaire & ESS »
07 48 88 38 22
tcacciabue@cress-bretagne.org

Publication réalisée avec le soutien de

COFINANCÉ PAR
UNION EUROPÉENNE



L'Europe s'engage
en Bretagne /

